

RISQUE LEGIONELLE : INFORMATION DU PERSONNEL

Nous avons retrouvé **des légionelles à un niveau élevé dans notre réseau d'eau.**

L'établissement prend toutes les mesures nécessaires pour résoudre le problème.

Qu'est-ce que la légionellose ?



La légionellose est une infection pulmonaire précédée d'un syndrome grippal.

Près de 1800 cas sont déclarés en France chaque année. Elle se soigne bien à condition d'être détectée rapidement.

Quel est le microorganisme responsable ?



C'est le plus souvent une bactérie appelée ***Legionella pneumophila***. Elle est **présente naturellement dans l'eau** (lacs, rivières, nappes phréatiques ...), nous sommes très fréquemment en contact avec cette bactérie, elle ne cause généralement pas de maladie chez l'homme.



Cette bactérie se multiplie quand la température de l'eau est comprise entre 25°C et 45°C. On peut parfois la retrouver en grande quantité dans un **réseau d'eau chaude** ayant une température un peu faible ou dans un réseau d'eau froide dont la température est trop élevée (problème d'isolation, été très chaud...).

Quelles sont les personnes à risque ?

- Greffés
- Corticothérapie prolongée (>30 jours) et > 0,5mg/kg
- Corticothérapie > 5 mg/kg et >5 jours
- Hémopathie maligne
- Cancers évolutifs dont cancers bronchopulmonaires
- Traitement immunodépresseur (les traitements immunomodulateurs type Remicade^R, Humira^R...n'augmentent pas le risque)
- Les personnes âgées ayant une affection respiratoire chronique.
- Neutropéniques (PNN < 500/mm³)
- Diabète
- Tabac

Si vous avez un doute sur votre risque individuel, vous devez vous rapprocher de votre médecin traitant ou du médecin du travail.

RISQUE LEGIONELLE : INFORMATION DU PERSONNEL

Comment peut-on être contaminé ?



La contamination de l'homme se fait en respirant de minuscules gouttelettes d'eau contaminées par la légionelle.

Boire ou toucher de l'eau contenant de la légionelle même en grande quantité ne provoque jamais de légionellose.

Elle ne se transmet pas d'une personne à l'autre.

On retrouve un facteur de risque pouvant expliquer l'infection chez un malade sur deux.

Seule une légionellose sur 10 se contracte en milieu de soins. Comme dans tous les établissements sanitaires ou médico-sociaux, **notre réseau d'eau est particulièrement surveillé** pour éviter tout risque de transmission.

Si notre réseau d'eau est contaminé, certains actes peuvent favoriser l'infection **des personnes à risque** :



- Faire couler le robinet des lavabos avec un fort débit
- La prise de douches
- L'utilisation de bains à remous ou à jets
- L'usage d'humidificateurs et de nébulisateurs respiratoires complétés avec de l'eau du robinet (mésusage)

Comment prévenir l'infection chez les personnes à risque ?

- Prendre une douche avec un pommeau équipé d'un filtre spécifique ou effectuer une toilette au lavabo.
- Après une nuit, renouveler l'eau qui a stagné dans les circuits en la laissant couler doucement quelques minutes.
- **Toujours utiliser de l'eau stérile** lors de l'utilisation de système d'humidification

Respecter les consignes de purge de l'ensemble des points d'eau de l'établissement permet de lutter contre la stagnation de l'eau qui favorise le développement des légionelles dans les réseaux d'eau.

Merci de votre collaboration